

BILAN DES TABLES-RONDES
Organisées en partenariat avec l'association « Aide Juridique d'Urgence »
- ANNÉE 2022 -

L'accès au droit est un objectif majeur en faveur du développement de la cohésion sociale, de la lutte contre la pauvreté et les exclusions. Si l'accès au droit et à la justice n'est pas toujours simple pour les justiciables, il ne l'est parfois pas non plus pour les professionnels qui sont en lien direct avec les publics les plus en difficulté (sociale, psychologique, etc.).

Le CDAD 35 joue un rôle de fédérateur en multipliant les actions et en diversifiant les lieux pour trouver de l'information juridique. Il tient aussi à intervenir auprès des acteurs de terrain et des services offrant de l'accès au(x) droit(s). Les professionnels et bénévoles qui œuvrent quotidiennement dans l'accompagnement des publics les plus en difficulté doivent être outillés, formés aux spécificités juridiques et évolutions législatives.

L'information des professionnels participe pleinement à la politique menée en faveur de l'accès au droit. En proposant des temps de formation et des rencontres inter-professionnelles, les professionnels en relation directe avec les usagers, renforcent leurs connaissances des ressources du territoire et consolident leurs savoirs.

De ce fait, le CDAD 35 en partenariat avec l'association « Aide Juridique d'Urgence », contribuent de façon indirecte à une réappropriation du droit des plus démunis, en proposant depuis 2012 des temps d'information/formation sur des thématiques juridiques qui suivent l'actualité et répondent aux besoins exprimés par les professionnels.

Les professionnels du droit et les partenaires institutionnels et associatifs associés à la justice interviennent ainsi régulièrement sur les différentes thématiques choisies.

En 2022, 3 tables-rondes ont été organisées par le CDAD 35 en partenariat avec l'association Aide Juridique d'Urgence :

- **Le 3 juin : « *La maltraitance des mineurs : repérer-sanctionner-réparer* »** qui a fait intervenir **Madame BARBE**, Substitut du Procureur de la République près le Tribunal judiciaire de Rennes, **Monsieur BELIN** et **Madame PERONNET** de la Brigade de Protection des Familles, Gendarmerie d'Ille et Vilaine et **Maître LEROI**, Avocate au Barreau de Rennes, membre du Groupe de Défense des mineurs, ancienne Co-présidente du groupe.
- **Le 14 octobre : « *L'inceste (la prise en charge judiciaire et administrative)* »** a permis de réentendre **Madame BARBE** : Substitut du Procureur de la République près le Tribunal judiciaire de Rennes, **Monsieur BELIN** : Brigade de Protection des Familles, Gendarmerie d'Ille-et-Vilaine, **Madame PERONNET** : Brigade de Protection des Familles, Gendarmerie d'Ille et Vilaine, **Maître LEROI** : Avocate au Barreau de Rennes, membre du Groupe de Défense des mineurs, ancienne Co-présidente du groupe. Se sont ajoutés **Maître PRAUD** : Avocate au Barreau de Rennes, membre du Groupe de Défense des mineurs, ancienne Co-présidente du groupe et **Madame PERRAULT** : Chargée de Missions « Droits de l'enfant » et Administratrice Ad'Hoc par délégation pour le Président du Conseil Départemental 35
- **Le 9 décembre : « *L'accès à la santé mentale des personnes en situation de précarité (approche pluridisciplinaire)* »** a fait intervenir Monsieur le **Professeur DRAPIER**, Chef du Pôle Hospitalo-Universitaire de Psychiatrie Adulte du Centre Hospitalier Guillaume Régnier, **Madame LEMOINE** Assistante sociale et **Monsieur LEROUX** Psychologue, de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité du CHGR, **Me FLECK**, Avocate, membre du groupe des avocats intervenant dans le cadre des hospitalisations sous contraintes et **Mesdames MOUSSION**, Cheffe de projet santé mentale et **GARANCHER**, Assistante sociale sur l'Equipe mobile santé précarité du Réseau Louis GUILLOUX.

Analyse chiffrée de la participation aux tables-rondes

En 2022, **278** professionnels et bénévoles ont participé aux trois tables-rondes organisées par le CDAD et l'association AJU à l'auditorium des archives départementales (2021 : 95 personnes - 2020 : 209 personnes - 2019 : 198 personnes - 2018 : 158 personnes). Dont **135** professionnels provenant des CDAS de toute l'Ille-et-Vilaine.

Le public présent était **composé en très grande majorité de travailleurs sociaux** (*Assistants de service social, CESF, Référents Enfance-Familles, animateurs locaux d'insertion, Informateurs sociaux, etc.*). Ces professionnels en poste (*ou en stage*) proviennent des CDAS, de la CAF 35, des CCAS de la ville de Rennes, de l'Association Rennaise des Centres sociaux, du CHU de Rennes, du CHGR, de l'URAPEDA (*Service d'interprétation et d'accompagnement social*), du SPIP 35, de l'Education Nationale, des Universités Rennes 1 et Rennes 2 et des associations ASFAD, ALFADI, APASE, SEA 35, St-Benoit Labre, Enjeux d'Enfants, etc.

Les délégués du défenseur des droits fréquentent également régulièrement ces temps d'information.

Ces actions rejoignent également, de façon plus minoritaire, **des bénévoles d'association** comme Enjeux d'Enfants, ATD ¼ monde, le Secours Populaire, l'UNAFAM, les Restos du Cœur, des associations de promotion de la santé mentale : ASVB, L'Antre 2, etc.

Il convient de souligner que depuis plusieurs années, le public de professionnels et bénévoles proviennent de l'ensemble du département. Le rayonnement de ces rencontres semble de plus en plus large.

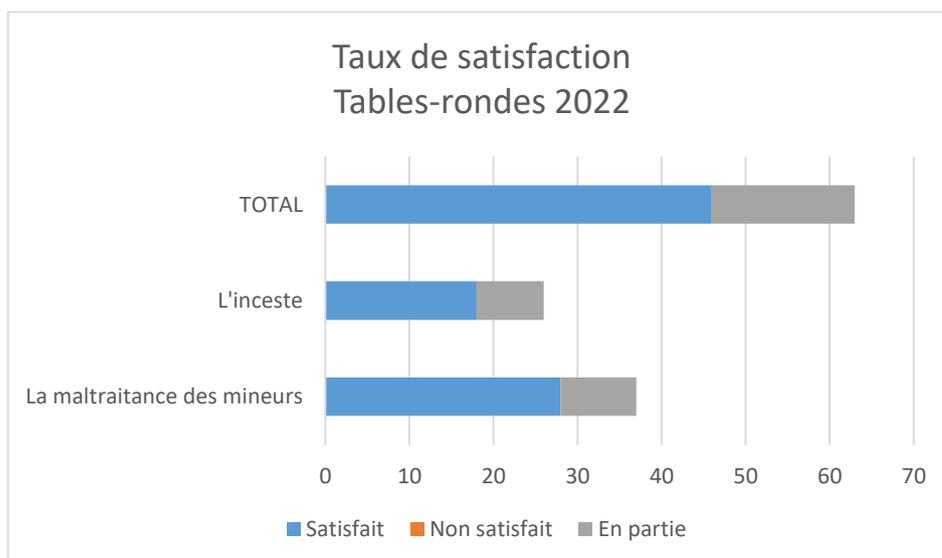
Analyse de la satisfaction des participants

Comme les années précédentes, un questionnaire de satisfaction a été distribué à chaque personne présente. Ces questionnaires interrogent les participants sur leur satisfaction générale (*satisfait / non satisfait / en partie satisfait*).

Les personnes peuvent aussi suggérer des thématiques qu'elles souhaiteraient voir aborder lors d'une prochaine table-ronde.

Elles peuvent retourner cette fiche dès la fin de la table-ronde ou la faire parvenir au CDAD par la suite.

En 2022, sur les 63 questionnaires retournés, on constate une **satisfaction générale des participants**.



Suggestions des participants pour la programmation 2023

Les questionnaires de satisfaction retournés font émerger plusieurs propositions de thèmes sur :

- Le droit des étrangers :

- Les MNA

- La matière familiale :

- Les procédures devant le JAF
- Les conflits post séparation/divorce

- Le droit des mineurs :

- La situation des mineurs au sein des conflits parentaux

- Le droit pénal :

- Les violences intrafamiliales : auteur – victime - témoin

Programme 2023 :

- **La protection du consommateur** : se prémunir du démarchage abusif, les contrats, les risques. Intervenants pressentis : la coordinatrice du pôle contentieux de la protection du TJ de Rennes - Caroline ABIVEN, Arnaud DELOMEL - Avocat, l'UFC Que choisir → au mois de juin (voir avec l'auditorium pour 2 dates : 16 ou 23)
- **Droit social** : les ruptures du contrat, l'indemnisation de l'assurance chômage : Eric MARLOT ou l'un de ses collaborateurs, Thomas BOURLEY de la DEETS, le Président Monsieur DEGRY du Conseil des Prud'hommes, Pôle emploi (voir avec Nathalie LILLO) → octobre : 6 ou 13 - voir avec l'auditorium
- **Le déploiement de la médiation dans la justice judiciaire et administrative** : le CMR 35 Laurent DRUGEON, la présidente du TJ, Conseiller du TA : M. ETIENVRE → 8 ou 15 décembre - voir avec l'auditorium

Quelques photos des temps d'information organisés en 2022

